



CONSEIL D'ADMINISTRATION de la FFAMA du 17 juin 2017

Etaient Présents :

Gérard NICOLLE, Président
Frédéric PLANCHON, Vice-Président.
Alain PASTICIER, AMA Tours
Christine SESBOUE AMA Vendée-Atlantique
Dominique GRENTE, en remplacement de Danièle LEDERLIN, AMA Lyon
Ghislaine FORESTIER AMA Paris IDF
Georges ERWEIN, AMA Alsace
Marie-José BITTARD : Musique Amateurs de Franche Comté
Geneviève BOUVERON, Musique Pour Tous Grenoble
Joël THOMAS AMA Bretagne
Anaïs JANSEN AMA Lorraine
Pierre-Emmanuel CHAPUT AMA Lorraine

Absents ayant donné pouvoirs :

Wendy SCHOTTMANN AMA Région Clermont Ferrand, qui avait donné pouvoir à Christine SESBOUE
Nathalie NOULLET AMA Anjou Loire, qui avait donné pouvoir à Christine SESBOUE
Christine SAUNIERE AMA Cla, pouvoir donné à Georges ERWEIN
Anne DEO, AMA Haute Provence, pouvoir donné à Gérard NICOLLE
Marie José ROQUE Bordeaux

Absents n'ayant pas donné pouvoir :

Claire MOYE Dijon
Françoise LEMOINE AMADis (avion supprimé en dernière minute)
Colette CASSAGNAU, AMAMip
Nadia TANGUY, Appassionato AMA Normandie
Françoise GUENOT, AMA Perche
Pierre ADJEMIAN, AMA Provence Pays d'Aix

La séance a débuté à 11h dans le Café des Sports 27 boulevard Ornano 75018 Paris.



Ordre du Jour :

1. Accueil de 2 nouvelles AMA : AMA Bretagne et AMA Lorraine :

2 nouvelles AMA ont été créées au cours du printemps.

Leurs présidents, Joël THOMAS et Anaïs JANSEN, accompagnée de Pierre-Emmanuel CHAPUT se présentent.

- AMA Bretagne site internet : amabretagne.fr et mail amabret@free.fr
- AMA Lorraine : site ama-lorraine.fr

Petit tour rapide des AMAS qui présentent aux deux nouvelles AMA leur fonctionnement

Le CA leur souhaite la bienvenue.

2. Approbation CR corrigé du CA du 07 janvier 2017

La dernière version amendée par différents participants est approuvée et sera distribuée dans sa forme définitive.

3. Remplacement du poste de Trésorier

Marc STOECKEL de l'AMA Alsace a postulé au poste de Trésorier prévu par les Statuts et tenu provisoirement par Frédéric PLANCHON. Il est nommé ce jour Trésorier par le CA avec capacité à faire fonctionner les comptes bancaires de la FFAMA de manière indépendante.

Vote à l'unanimité des votants.

4. Remplaçant du poste de Secrétaire :

Jean BACOT, Secrétaire, a démissionné de sa fonction pour des raisons personnelles. La fonction prévue par les Statuts est donc vacante. Le Président adressera une ouverture de fonction aux membres du CA qui répercuteront la sollicitation auprès de leurs adhérents. Dans l'attente Gérard NICOLLE assurera la fonction.

5. Point sur Bayonne et Alès 2017 :

Bayonne : Ce fut un très bon cru avec plusieurs nouveautés qui ont satisfait l'ensemble des participants (enquête satisfaction en ligne):

- 1) Tous les postulants ont été admis et inscrits portant à 87 le nombre de participants
- 2) Tous les pianistes postulants ont été admis, grâce à la mise à disposition des 22 pianos du CRR de Bayonne (avec notamment ceux du 3^{ième} étage)
- 3) Des plannings individuels avec salles et horaires ont été édités quotidiennement grâce au travail préalable important de Françoise Lemoine
- 4) En revanche le concert final du dernier jour a été trop long et mal maîtrisé quant au programme et aux durées très inégales des intervenants (point à gérer plus drastiquement en 2018)

Alès : Une formule identique à celle de Bayonne a été préparée pour les programmes de répétition. 20 personnes au total. Un référent a été trouvé au dernier moment pour accueillir les participants qui ont néanmoins apprécié la Rencontre.



A noter que contrairement à certaines rumeurs qui ont circulé sur place, la FFAMA était tout à fait en règle avec le Conservatoire d'Alès pour la réalisation de cette Rencontre.

6. Préparation du Chambon 2017 :

Le Chambon jouit d'une préparation collégiale depuis de nombreuses années. Malgré cela les difficultés s'avèrent plus nombreuses cette année pour un démarrage prévu le 10 juillet prochain :

- Passage du Tour de France
- Coïncidence de la fin des classes primaires avec le démarrage de la Rencontre
- Indisponibilité de Marie-Thérèse CHAFFANGE
- Indisponibilité de dernière minute de 6 salles de l'Ecole Primaire, mais ouverture de 10 salles supplémentaires au Collège du Lignon (prospection réalisée par Gérard NICOLLE) en avril dernier)
- Difficulté de livraison des pianos sur plusieurs sites à des dates différentes (le Collège, l'Ecole primaire, la maison des Brechts, le temple)
- Et 61 personnes inscrites à ne pas décevoir !

7. Point financier :

- **Etat des comptes au 17 juin 2017** : Le Président commente le tableau de gestion des dépenses et des rentrées (en annexe) qui ne montre aucun point particulier. Quand Marc STOECKEL sera enregistré auprès du Crédit Lyonnais comme pouvant activer les comptes de la FFAMA, il poursuivra la gestion de ce tableau.
- **Demande de Subvention par AMA Grenoble** pour fêter ses 40 ans d'existence accordée. IL avait été proposé que le dépôt des demandes se fassent jusqu'au 31 mai lors du dernier CA avec étude et proposition par le bureau et vote par le CA suivant. Cas particuliers possibles, en fonction de l'urgence de la demande, traités alors par mail entre les membres.
- **Cotisations FFAMA** : Le débat ouvert lors du précédent CA concernant une plus grande justice du montant des cotisations de chaque AMA est relancé avec la simulation présentée par le Président (cf annexe 2). Le principe de justice semble satisfaire tous les participants, MAIS :
 - o personne ne semble d'accord pour payer par exemple 6€ au lieu de 4€ par personne pour permettre à d'autres de payer 2€.
 - o Le Président et le nouveau Trésorier, Marc Stoeckel, ne sont pas d'accord pour diminuer le montant des adhésions car l'histoire montre que c'est toujours quasi impossible de les ré-augmenter ensuite si besoin
 - o Le système actuel à 4€ pour tout le monde serait au fond acceptable si par ailleurs des subventions étaient accordées aux « moins riches »
 - o Le Président rappelle aussi que pour savoir qui est riche et qui ne l'est pas, il faudrait que chaque AMA mette sur la table de la FFAMA ses comptes, comme le révèle l'article 5 des statuts et que malgré l'obligation statutaire, cette



disposition n'est toujours pas appliquée (hormis l'AMA Grenoble qui a produit cette information pour obtenir une subvention – cf ci-dessus)

En conclusion, il est décidé de réfléchir un peu plus loin à l'occasion de la session d'octobre 2017 puis de celle de janvier 2018 en AG (la seule instance où les montants des cotisations de l'année débutante peuvent être votés selon les statuts).

AMA Bretagne et AMA Lorraine : sont exemptées de cotisation en 2017 en tant que nouveaux membres sans ressources propres effectives.

7 / Gestion du site web et de Facebook.

Le site a changé au 1 / 12 /2016.

Gérard Nicolle et Frédéric Planchon ont été formés.

MAIS un travail important de routine reste à faire, notamment :

- MAJ des Rencontres : dates, inscriptions, œuvres dont les formulaires sont depuis fin 2016 totalement en ligne
- Re-conception des formulaires en ligne dont l'animation sur Google drive est tantôt satisfaisante, tantôt erronée, mais jamais définitive malgré de multiples mises au point -
- MAJ des informations des AMA régionales
- Alimentation de la galerie en photos et vidéos, actuellement très incomplète
- Animation de la page Facebook

Le Président propose que cette maintenance soit réalisée par notre Prestataire informatique, la société ANDEE.

Vote : acceptation à l'unanimité pour faire établir un devis et sous-traiter.

La séance est levée à 17 h.

L'ordre du Jour n'a pas été clos :

- Point sur les relations avec les CRR
- Point sur l'évolution de l'organisation des Rencontres (en l'absence ce jour de Françoise Lemoine)

Gérard NICOLLE, Président